AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-4-73 499673

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

30,00 F

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier,

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 *63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX*

Supplément n° 3 au Bulletin n° 150 de MARS 1973.-

C E R E A L E S

TRAITEMENT DES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION.-(1)

Les maladies des céréales suscitent un intérêt croissant dans les milieux céréaliers français. L'apparition, sur le marché des pesticides, de nouveaux fongicides systémiques, capables de combattre efficacement le complexe parasitaire que constituent ces maladies semble intéressante à plusieurs égards : elle permet d'apporter une assurance supplémentaire de bonne récolte à l'agriculteur. Elle augmente, parfois de façon sensible, la qualité des lots, en améliorant le calibre et l'état sanitaire des grains. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, on constate des augmentations de rendement.

Ces applications paraissent bénéfiques.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces traitements sont faits sur milieu vivant, dont tous les termes sont dépendants les uns des autres et sont, de plus, en constante évolution. Dans ces conditions et étant donné le manque d'expérience que nous avons de réalisations à grande échelle, il ne paraît pas souhaitable de généraliser abusivement ces applications, d'autant que l'agriculteur ne sera pas toujours gagnant. En effet, dans de nombreuses situations, les traitements ne se justifient pas, comme le montrent nos essais. Ils n'aboutiront, dans cette hypothèse, qu'à précipiter les événements, à savoir, à plus ou moins brève échéance, soit faire apparaître d'autres maladies jusqu'ici peu dangereuses, soit induire des races de champignons résistantes aux fongicides en cause.

Par ailleurs, en dehors de ces considérations d'ordre général, nous attirons l'attention des agriculteurs sur le fait que les traitements doivent s'adresser à l'ensemble du complexe parasitaire et non à une maladie isolée, comme l'oïdium par exemple.

En effet, dans presque tous nos essais, nous avons constaté que chaque fois que nous combattions une maladie avec un produit très spécifique, l'effet bénéfique du traitement était anéanti par les autres champignons. Il va de soi que, dans les cas particuliers et sur certaines cultures comme l'orge de printemps, l'utilisation de produits spécifiques se justifie lorsqu'une maladie prend une importance trop grande. Il ne s'agit cependant, rappelons-le, que de cas particuliers.

Il apparaît donc que, dans l'état actuel de nos connaissances, une certaine réserve doit être observée.

Voir au verso, la liste des produits autorisés.

(1) - Cette information, mise au point par Monsieur CRESPY, Ingénieur d'Agronomie en fonction dans la Circonscription "BRETAGNE", résume l'opinion du Service de la Protection des Végétaux sur cette question.

FONGICIDES UTILISABLES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

(Arrêté au 1er mars 1973)

Matières actives	Produits commerciaux	Composition	Doses de P.C./ha	Observations
Ethyrimol	Milstem - SOPRA	500 g/l m.a.	1,3 l/Ql 1,5 l/ha	Utilisable en pulvérisation ou en traitement de semences - Efficace sur oïdium de l'orge.
Tridemorphe	Calixine - IMACO	750 g/l m.a.	0,750 l/ha	Pulvérisation - Efficace sur oïdium des céréales
Bénomyl	Benlate - SEPPIC PEPRO - LA QUINOLEINE	50 % m.a.	0,6 kg/ha	Pulvérisation - Efficace sur oïdium, piétin-verse, fusarioses et septorioses.
Carbendazim	Bavistine - IMACO	50 % m.a.	0,6 kg/ha	Pulvérisation - Efficace sur oïdium, piétin-verse, fusarioses et septorioses.
Bénomyl + manèbe	Grex - PEPRO	10% de bénomyl 64 % de manèbe	3 kg/ha	Pulvérisation.
Bénomyl + manèbe	Cerebel - SEPPIC	8,3% de bénomyl 66,7% de manèbe	3,5 kg/ha	Efficaces sur : Oïdium Piétin-verse Fusarioses Septorioses
Bénomyl + mancozèbe	Epidor - LA QUINOLEINE	10 % de bénomyl 64 % de mancozèbe	3 kg/ha	
Méthylthiophanate + Manèbe	Peltar - PROCIDA	25 % de méthylthiophanate - 50 % de manèbe	4 kg/ha	
Carbendazim + Manèbe	Bavistine M - IMACO	60% de carbendazim 50% de manèbe	5 kg/ha	Limitants des rouilles.